



N°4

du 21/09 au
27/09/2022

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre

Observateurs

AGROPITHIVIERS, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

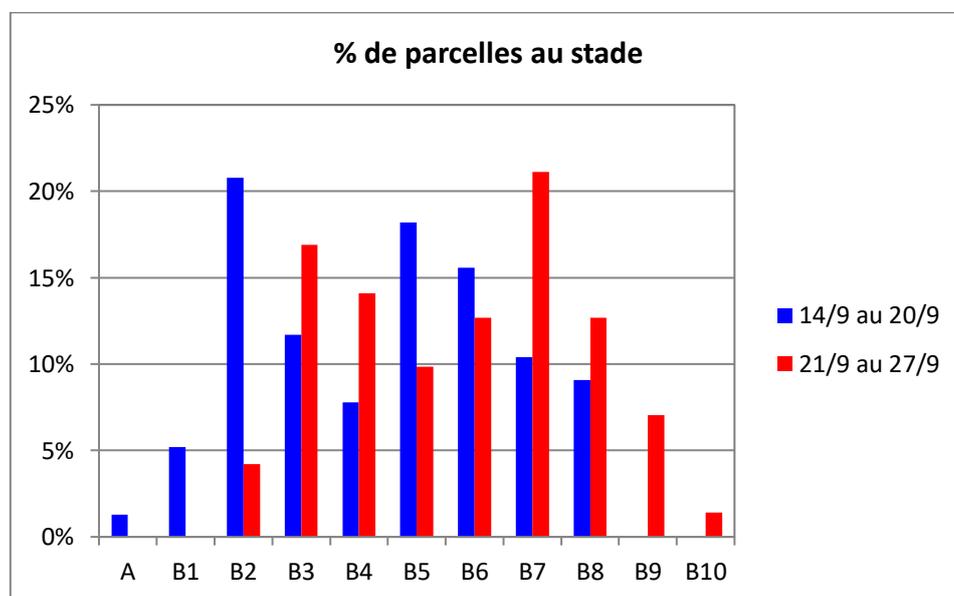
RESEAU 2022-2021

Le réseau est actuellement composé de 82 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 71 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

L'hétérogénéité est toujours de mise dans certaines parcelles mais les observateurs signalent une amélioration grâce aux dernières pluies.

Les stades sont à présent compris entre 2 et 8 feuilles. Près de 80 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles et ne sont donc plus dans la période de risque vis-à-vis des altises adultes.



Contexte d'observations

La colonisation des parcelles par les altises d'hiver se poursuit (cf. [Partie Altise d'hiver Piégeage](#)). Mais ce sont bien les dégâts sur feuilles qui doivent attirer toute l'attention au niveau des observations.

Près de 80 % des parcelles du réseau ne sont plus en période de risque.

Pour les parcelles ou zone de parcelle à moins de 3 feuilles, la surveillance doit se maintenir surtout avec la baisse des températures actuelles moins favorable à la croissance rapide des plantes.

Vis-à-vis des dégâts foliaires plusieurs éléments sont à prendre en compte pour bien évaluer le risque :

1- *Le stade de la culture*

Si le peuplement à 4 feuilles est suffisant pour assurer le potentiel de la culture, les plantes plus petites ne doivent pas être un indicateur pour évaluer le risque.

2- *La proportion de plantes touchées et l'importance de la destruction de la surface foliaire.*

*Il est important de **ne pas dépasser ¼ de la surface foliaire détruite**. Ceci est encore plus important sur des stades très jeunes. **Il ne faut pas non plus anticiper le risque pour préserver les solutions de gestion du risque.***

Les observations sur plante indiquent que seulement 12 parcelles observées sont encore dans la période de risque, et **une seule dépasse le seuil de 25% de surface foliaire détruite.**

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau. Il pourra être classé **moyen** pour les parcelles à moins de 3 feuilles selon les observations de dégâts sur feuilles réalisées au cas par cas.

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit être une priorité.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures.

*Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. **Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite.***

En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



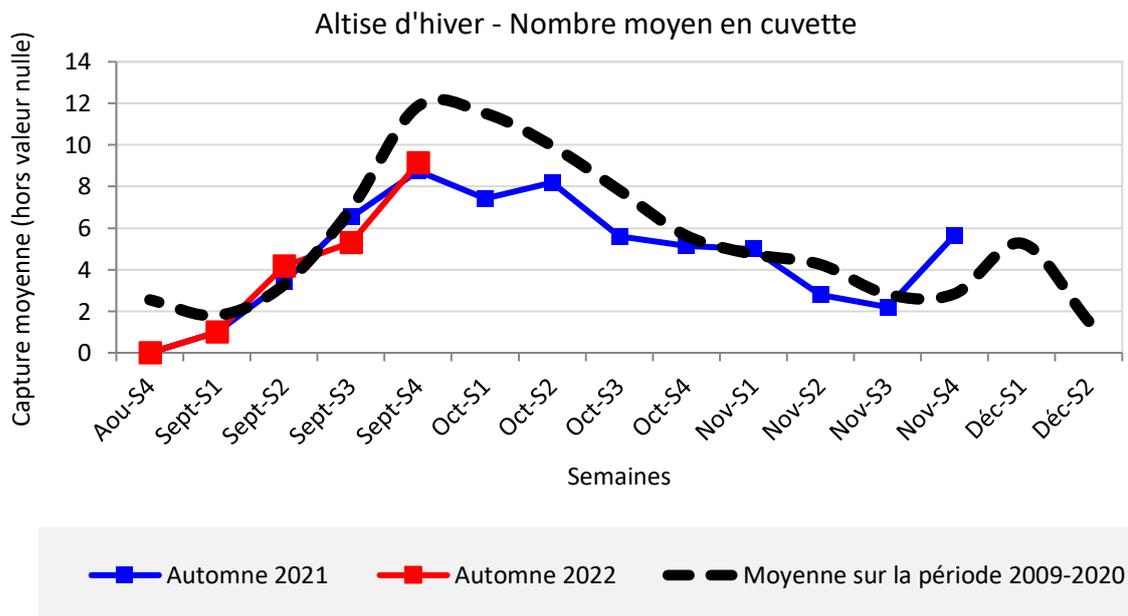
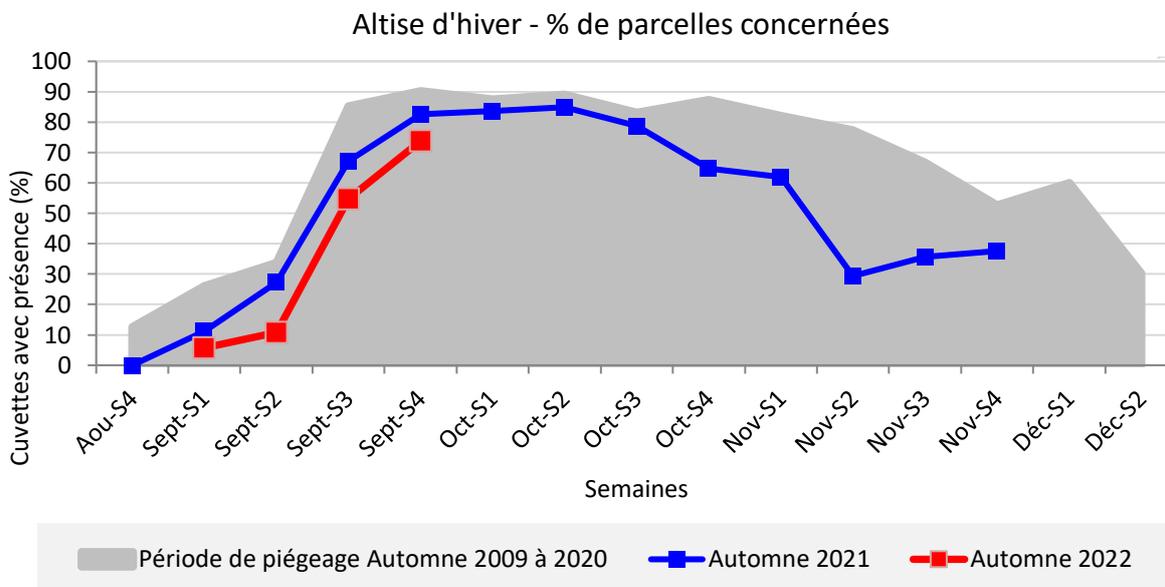
Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Contexte d'observations

La migration des zones d'estive vers les nouvelles parcelles de colza se poursuit. Les insectes sont capturés dans 73 % des cuvettes du réseau. **Présence en cuvette ne veut pas dire risque pour la culture !** Seuls les dégâts sur feuilles comptent à cette époque et pour la présence de larves il est encore trop tôt pour évaluer le risque.



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoides.

Pour aller plus loin



Retrouver les informations sur [la biologie](#) et [les résistances aux pyréthrinoides](#). Mise à disposition d'un outil d'évaluation du risque par Terres Inovia : [Estimation du risque lié aux grosses altises adultes](#)

Contexte d'observations

La présence des pucerons verts est quasi stable par rapport à la semaine dernière. 23 parcelles sont encore en période de risque, 6 signalent la présence de l'insecte mais seulement une dépasse le seuil de risque de 20 % de plantes porteuses de pucerons verts.

Les températures actuelles ne sont pas favorables à l'insecte.

Pour évaluer le risque, il faut croiser le stade de sensibilité (≤ 6 feuilles) et le dépassement du seuil de 20 % de plantes porteuses. **Pour les parcelles à plus de 6 feuilles**, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau pour l'instant. **La surveillance doit se maintenir pour les parcelles à moins de 6 feuilles.**

Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

 Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyrèthrinoïdes et pyrimicarbe.

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>